

FÊTE DE LA SCIENCE

Du 3 au 13 octobre
2025

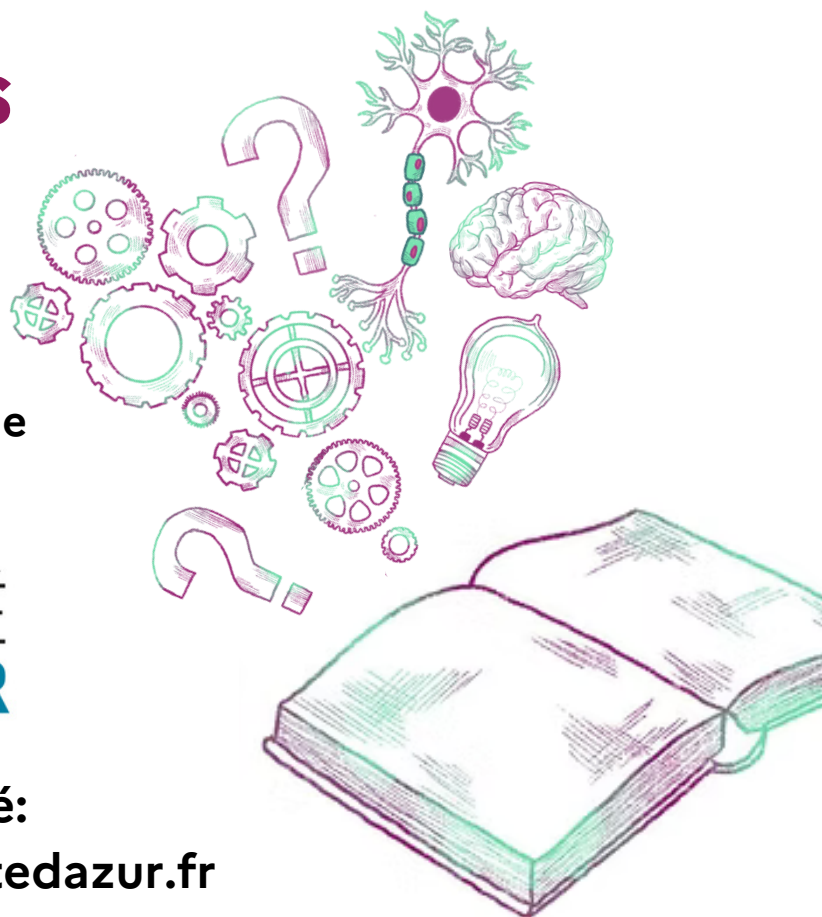
APPEL À PARTICIPATION

ALPES-MARITIMES

Coordination départementale
dans les Alpes-Maritimes



Service Science et Société:
fetedelascience@univ-cotedazur.fr
04.89.15.09.48



La Fête de la Science, c'est quoi ?



C'est une manifestation nationale destinée à promouvoir la culture scientifique et technique et à favoriser, dans un cadre festif, les échanges entre la science et la société ! Au travers d'expérimentations, de débats et d'échanges, la Fête de la Science offre la possibilité de construire de nouvelles connaissances et de forger ses propres opinions sur les enjeux de notre société.

En 2024 : La Fête de la Science en région Provence-Alpes-Côte d'Azur c'était 122 000 personnes accueillies, dont 37 780 scolaires

Qui peut participer ?

Tout le monde peut participer pour diffuser les sciences, savoirs et innovations

Professionnels, bénévoles, scientifiques, amateurs, artistes, associations, bibliothèques, universités, instituts de recherche, entreprises, pôles de compétitivité, musées, laboratoires...

C'est la diversité des porteurs de projet qui participe à la richesse et au succès de cet événement !

Quand ?

La Fête de la Science se déroule du 3 au 13 octobre 2025.

Où ?

Dans votre structure ou dans celle d'un partenaire, dans un lieu public ou dans l'un des Villages des Sciences de la région.

La carte des Villages des Sciences dans les Alpes Maritimes se trouve en page 6. Il y a également pleins d'autres événements partout dans la région.

Pour qui ?

La Fête de la Science s'adresse à tous : grand public ou scolaires, petits et grands, novices ou experts.

Afin de bien monter son projet, il est important de savoir à qui l'on s'adresse pour adapter sa proposition.

Un kit de communication avec les logos, charte graphique, visuels, bannières web et affichage seront mis à disposition des porteurs de projets.



Que faire ?

Proposer une action unique, dans votre structure ou sur un événement proposé par un partenaire de la Fête de la Science:

Pour cela, de nombreux formats peuvent être proposés ! Expositions, rencontres, débats, ateliers, visites de laboratoires et d'entreprises, spectacles...

L'événement doit proposer au moins une date dans les dates officielles de la Fête de la science ; il doit être gratuit pour favoriser un accès au plus grand nombre ; il s'attache à proposer un contenu scientifique de qualité à travers une médiation adaptée aux publics ciblés. Plus d'infos sur la labellisation fête de la science p.9.

Si vous souhaitez participer à un Village des Sciences, vous êtes invités à prendre contact directement avec l'organisateur du village - p. 6-7

Proposer plusieurs actions regroupées en une manifestation :

Vous voulez organiser 5 actions sur une demi journée ! Et pourquoi pas ?

Cela permet au public de voir toute l'étendue des actions de votre structure et de toucher de nombreux publics différents.

Organiser et/ou participer à un parcours scientifique :

Il s'agit d'un événement permettant la visite de différents sites durant plusieurs jours sur un même thème scientifique et à travers toute une région.

Mettre en place un Village des Sciences :

Le niveau ultime de participation. Organisez un temps festif sur une ou plusieurs journées au sein de votre structure. Pour cela contacter la coordination départementale de votre territoire qui vous accompagnera dans tout les étapes d'organisation de cet événement.

Tout est permis pour transmettre ses connaissances, si l'on respecte certaines règles : l'information scientifique est validée, sa transmission est adaptée au public que l'on rencontre, son cadre est convivial !

Un Hackathon pour votre médiation

Vous souhaitez vous impliquer et participer à l'un des formats de la Fête de la Science, mais vous ne savez pas quoi proposer ?

Vous avez bien une petite idée, mais vous n'avez pas de support à montrer lors des animations que vous proposez ?

Le hackathon de la Fête de la Science est fait pour vous !

Envoyez un mail avec votre proposition de projet aux adresses suivantes:
l.rombi@debrouillonet.org et Alizee.KASTLER@univ-cotedazur.fr



Le Hackathon KESAKO



QUOI ?

10 sujets de recherches

QUI ?

10 groupes constitués de personnes
aux compétences variées

COMMENT ?

1 journée pour échanger, imaginer et
fabriquer un support de médiation

Activités, machines, jeux, maquettes ou encore logiciels,
tous les types de supports peuvent être imaginés !

QUAND ?

LE 25 AVRIL 2025, toute la journée

Proposez un sujet ou simplement participez !

Inscrivez-vous ici
pour faire partie d'une équipe !

On vous attend le 25 avril à Nice sur le Campus Valrose



La thématique annuelle

L'édition 2025 de la Fête de la science invite le public à explorer toutes les formes d'intelligence. Du comportement des cellules aux capacités étonnantes des plantes, des prouesses cognitives des animaux à l'émergence de l'IA, la notion d'intelligence se manifeste de multiples manières et défie notre pensée.

1. INTELLIGENCE HUMAINE

L'intelligence humaine ne se limite pas aux maths et aux mots ! Logique, émotionnelle, sociale, corporelle... À travers des défis ludiques, petits et grands découvrent comment notre cerveau s'adapte et apprend en permanence. Peut-on vraiment mesurer l'intelligence ? Quels sont nos biais cognitifs ? Comment mieux comprendre notre propre fonctionnement ?

2. INTELLIGENCE DU VIVANT

Les plantes, les animaux et même les bactéries ont développé également des formes surprenantes d'intelligence pour survivre et interagir avec leur environnement. Comment les corbeaux résolvent-ils des énigmes ? Comment un blob s'oriente dans un labyrinthe ? Faire découvrir les incroyables stratégies d'adaptation du vivant !

fête de la Science INTELLIGENCE(S)

3. INTELLIGENCE COLLECTIVE

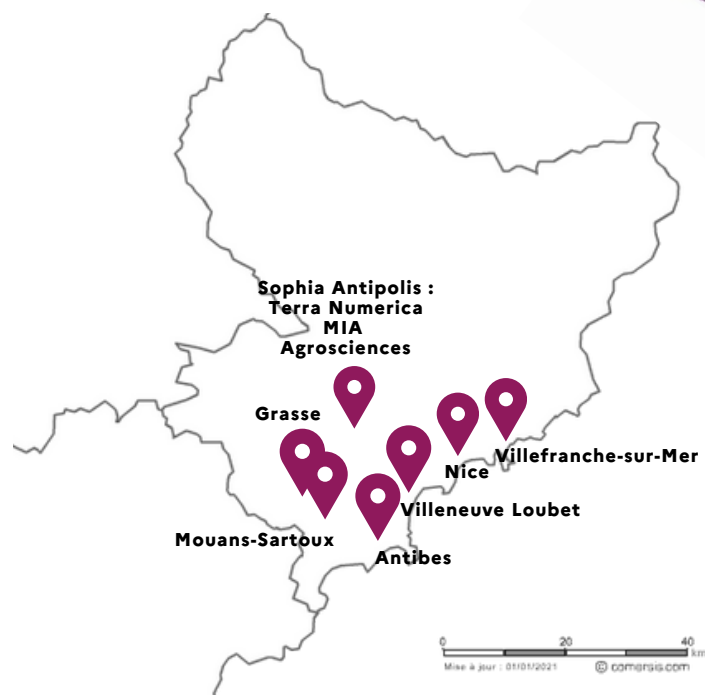
Pourquoi les fourmilières fonctionnent-elles aussi bien sans chef ? Comment une foule peut-elle devenir intelligente... ou chaotique ? Peut-on mesurer l'intelligence d'un groupe ? Explorer les principes de coordination et d'auto-organisation qui régissent nos sociétés et le monde naturel.

4. INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Les IA sont partout : Imiter une conversation, créer une image tel des artistes, analyser des informations tels des chercheurs... Mais comment fonctionnent-elles vraiment ? Démystifier l'IA : comment apprendre à un ordinateur à apprendre seul ? Qu'est-ce qu'un réseau de neurones ? entraîner une mini-intelligence artificielle... Explorer le potentiel mais aussi les limites de ces machines pensantes.

Les villages des Sciences

Alpes-Maritimes



Villages et opérations phares des Alpes-Maritimes (ordre alphabétique) :

Antibes Juan-les-Pins

Village des Sciences et de l'Innovation organisé par la CASA, en partenariat avec Sophia Club Entreprises et Université Côte d'Azur
Palais des congrès d'Antibes Juan-les-pins samedi 11 et dimanche 12 octobre (grand public).
Contact : Amandine Costa a.costa@agglo-casa.fr, 07 72 14 25 07

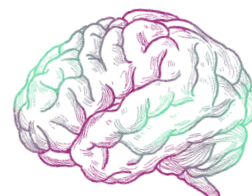
Biot

Le Village des Agrosciences, organisé par INRAE, ouvre ses portes dimanche 5 octobre (grand public) et jeudi 2 octobre pour les scolaires, à Sophia-Antipolis.
Contact : Véronique Oiknine veronique.oiknine@inrae.fr, 04 92 38 65 45

La Maison de l'Intelligence Artificielle basée à Sophia Antipolis organisera des animations dans ses locaux du 7 au 09 octobre, à destination des scolaires et du grand public.
Contact : Delphine Lesieur contact@maison-intelligence-artificielle.com, 04 22 21 50 42

Grasse

Le Village des Sciences de Grasse est organisé par le réseau des bibliothèques et médiathèques de Grasse le samedi 4 octobre et le mercredi 8 octobre (grand public), à la médiathèque Charles Nègre.
Contact : Magali Lucenay magali.lucenay@ville-grasse.fr, 04 97 05 59 31



Suite des villages et opérations phares des Alpes-Maritimes (ordre alphabétique) :



Mouans-Sartoux

Le Village des Sciences de Mouans-Sartoux est organisé par la Ville de Mouans-Sartoux du lundi 6 au dimanche 12 octobre (scolaires et grand public).

Contact : Valérie Doya valerie.doya@univ-cotedazur.fr, 04 89 15 28 40



Nice

Le Festival des sciences de Nice est organisé par Université Côte d'Azur, en partenariat avec la Ville de Nice, dans le Jardin Albert 1er samedi 11 et dimanche 12 octobre (grand public) et du 6 au 10 octobre pour les scolaires.

Contact : Mathilde Lordonné festivaldessciences@univ-cotedazur.fr, 04 89 15 09 48

Au fil des sciences: un premier village à l'Ariane, à Nice est organisé par les Petits Débrouillards samedi 4 octobre (grand public) et vendredi 3 octobre pour les scolaires.

Contact : Marie Barbieux m.barbieux@debrouillonet.org, 06 46 43 33 40



Valbonne

Le Village des Sciences du numérique à TerraNumerica@Sophia est organisé par Terra Numerica le 4 et 5 octobre pour le grand public, du 7 au 9 octobre en nocturne et du 6 au 10 octobre pour les scolaires.

Contact : Caroline Chollet contacts@terranumerica.org, 06 20 46 07 99



Villefranche sur Mer (à confirmer)

Le Festival des sciences de Villefranche sur Mer est organisé par l'Institut de la Mer de Villefranche, dans la citadelle de Villefranche.

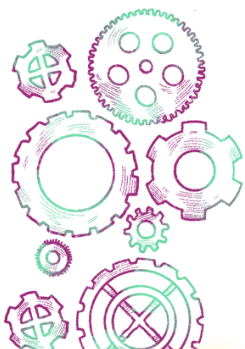
Contact : Carolyn Scheurle carolyn.scheurle@imev-mer.fr



Villeneuve Loubet

Le Village des Sciences de Villeneuve-Loubet est organisé par la Ville de Villeneuve-Loubet samedi 4 et dimanche 5 octobre (grand public) et le vendredi 3 octobre pour les scolaires.

Contact : Serge Jover serge.jover@wanadoo.fr, 06 86 85 35 21



Comment inscrire un projet ?

Avant toute inscription, nous vous remercions de bien vouloir prendre contact avec votre coordination départementale qui vous accompagnera dans les démarches à suivre .

L'inscription est ouverte jusqu'au 26 mai 2025 :

L'inscription de votre projet se fait directement en ligne, via le site national de la Fête de la Science, où un bouton « CONTRIBUER » visible sur la gauche de l'écran vous permettra d'accéder à l'espace connecté :

<https://contribuer.fetedelascience.fr/>

À savoir : Les données renseignées dans l'espace connecté seront examinées en vue de la labellisation du projet. Il est donc demandé de remplir le plus précisément possible la description de votre projet. Les éléments que vous ferez figurer serviront également à l'élaboration des programmes et des supports d'information à destination des visiteurs.

Merci de bien vouloir envoyer une copie du projet par mail à votre coordination:

fetedelascience@univ-cotedazur.fr

Attention, l'inscription des projets se fera jusqu'au 26 mai 2025. Au-delà de cette date, aucun projet ne pourra être accepté.

Propriété intellectuelle des images

Lorsque vous déposez un projet sur la plateforme de la Fête de la Science, vous êtes invité·es à ajouter une image afin d'illustrer votre proposition et de donner envie au public d'y assister.

Selon la provenance de cette image, celle-ci n'est pas nécessairement libre de droit, c'est-à-dire que vous ne pouvez pas nécessairement en disposer gratuitement.

Les conditions d'utilisation et de partage de l'image sont normalement précisées par la banque d'image au sein de laquelle vous l'avez trouvée.

Si vous avez le moindre doute, contactez votre coordination départementale, qui vous indiquera si vous pouvez ou non utiliser cette image, et dans quelles conditions.



Un soutien financier : les remboursements de frais

Dans le cadre de la Fête de la Science cofinancée par l'État et la Région, une enveloppe budgétaire spécifique est allouée par la Délégation Régionale Académique à la Recherche et à l'Innovation (DRARI) Provence-Alpes-Côte d'Azur pour soutenir la mise en place de projets sur l'ensemble de la région.

Pour un projet labellisé « Fête de la Science », un soutien financier peut être proposé au porteur. Il s'agit de montants (de 100 à 1000 €) attribués sous certaines conditions et en fonction de la dimension du projet.

À noter que ce soutien permet de rembourser tout ou une partie des frais liés à l'organisation d'une action Fête de la Science, il ne s'agit pas de financer une manifestation, ni d'une subvention.

La Labellisation Fête de la Science

Obtenir le label "Fête de la Science"

Les candidatures seront soumises au Comité de Pilotage de la Fête de la Science régional qui se déroulera le 19 juin 2025. Le label permet à votre projet d'être estampillé « Fête de la Science ».

Ainsi, vous bénéficiez de la notoriété de l'événement, de la communication et de l'accompagnement de votre coordination. Le label « Fête de la Science » est donné aux actions qui remplissent la charte déontologique déterminée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et le Comité de Pilotage régional. Le projet doit respecter les critères suivants :

- **Le respect du calendrier**

Le projet doit se dérouler pendant les dates officielles de la Fête de la Science, soit entre le 3 et le 13 octobre 2025.

Selon le planning établi, chaque porteur s'engage à transmettre à sa coordination départementale les informations nécessaires à la constitution des programmes et des différents outils de communication. De même, chaque porteur s'engage à remplir une évaluation de son événement après la manifestation, qui contribuera au bilan national de la Fête de la Science.

- **Le principe de caution scientifique**

Chaque porteur de projet doit garantir la qualité des contenus scientifiques des manifestations et contribuer au développement de la démarche scientifique en s'appuyant sur un scientifique référent dans le domaine. Lorsque les thèmes traités font l'objet de débats dans l'actualité ou d'une controverse scientifique, les porteurs sont invités à vérifier le caractère impartial et équilibré de l'information donnée au public et le cas échéant proposer la tenue de débats contradictoires.

- **Le principe d'originalité**

La Fête de la Science est l'occasion d'un événement inédit et spécifique à la manifestation, un "plus" doit être proposé pour l'événement tel qu'un accueil ou une animation spécifique.

- **Le principe de gratuité**

Ne peuvent être labellisées "Fête de la Science" que les opérations gratuites pour tous les publics.

Les dates clés

AVRIL

25

Hackathon, journée de production de supports de médiation

MAI

26

Date limite de soumission des projets
(*aucun projet accepté au-delà de cette date*)

JUIN

19

Comité de pilotage régional pour la labélisation des projets soumis.
Commission d'attribution des remboursements de frais.

OCTOBRE

3-13

Fête de la Science 2025

NOV.

17

Date limite de réception du bilan de l'opération, photos, vidéos et revue de presse

Contact:



UNIVERSITÉ
CÔTE D'AZUR

Alpes-Maritimes

Université Côte d'Azur

Alizée Kastler

fetedelascience@univ-cotedazur.fr

04 89 15 16 71